



## COTISATION 2019

La 17<sup>ème</sup> Assemblée Générale du 16 février 2018 a fixé la cotisation statutaire pour 2019 à 47,00 € par adhérent.

Et pour ceux qui souhaitent aider l'ARPA, une participation supplémentaire libre.

### Coordonnées du ou des adhérents

**Titulaire** : Nom..... Prénom.....

Date de naissance (à compléter pour les nouveaux adhérents) :  
.....

**Conjoint** : Nom..... Prénom.....

Date de naissance (à compléter pour les nouveaux adhérents) :  
.....

**Enfants (personnes) à charge** : Nom(s) ..... Prénom(s).....

Date(s) de naissance (à compléter pour les nouveaux adhérents) :  
.....

*Pour le conjoint et personnes à charge : ne remplir que si vous souhaitez leurs adhésions*

**Si changement en 2018 :**

Adresse.....

Tél. fixe : ..... Portable.....

Courriel : .....

Nous, ci-dessus désignés, renouvelons notre adhésion à l'ARPA - Vitry pour 2019

Date : ..... Signature du titulaire :  
.....

**En cas de non renouvellement, nous l'indiquer par retour du courrier ou par e-mail  
(arpa-vitry@orange.fr)**

	Par adhérent	Nombre	Total
Cotisation statutaire	47,00 €		
Participation supplémentaire *montant libre			
Total			

Chèque à l'ordre de  
ARPA-Vitry

**Conservez un double de ce document** : quelle que soit la date à laquelle vous renouvelerez votre cotisation, votre chèque ne sera encaissé que début janvier 2019

Adresse postale : ARPA – Vitry  
Bâtiment C5 - 158 rue Julian GRIMAU  
94400 VITRY sur Seine  
Tél. : 01 43 91 90 06 (répondeur) - Courriel : [arpa.vitry@orange.fr](mailto:arpa.vitry@orange.fr)